La dime. — Le gendarme et le garde champêtre. — La rançon. — Les désespérés. — Menace de massacre officiel. — Droits et obligations des puissances signataires du traité de Berlin.

III. — LES MACÉDONIENS ET L'EUROPE. — M. Michaïlowski et M. Radef. — France, Italie et Angleterre. — Allemagne : la politique du Kaiser. — Autriche-Hongrie et Russie : l'accord

de 1897; le comte Lamsdorf à Belgrade et à Sofia.

IV. — LES RÉFORMES INDISPENSABLES. — Le comte Lamsdorf à Vienne. — Le « programme commun » austro-russe approuvé par les puissances et accepté par le sultan. — L'inexécution des réformes et la révolution. — Les projets macédoniens. — La note Steeg et le projet français. — Les « instructions concernant les vilayets de Turquie d'Europe ». — Un gouverneur général indépendant, omnipotent et contrôlé pourra seul appliquer les réformes. — L'inspecteur général Hilmy pacha.

V. — Les comités et les bandes. — Sarafof, M. Michaïlowski, le général Zontchef. — Insurrection de l'automne de 1902 et du printemps. — L'organisation intérieure : Deltchef. — L'heure

des bandes.

VI. — LA TACTIQUE MACÉDONIENNE. — Les Macédoniens menacent l'Europe de la « question d'Orient ».

VII. — Que farre? — A l'Europe d'imposer des réformes; aux Macédoniens d'accepter la Russie et l'Autriche comme manda-

taires de l'Europe.

Il s'agit de rendre possible le développement des nations jougo-slaves, et non de créer un Etat jougo-slave.

I

L'État sur lequel règne aujourd'hui celui qui gardera le nom de sultan rouge ne ressemble guère à l'empire ottoman que Mahomet II et ses successeurs avaient organisé (1).

(1) Voir : M. Adolphe D'AVRIL : Négociations relatives au traité